Dr Léon Collin, Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie un médecin au bagne 1906-1913

Jean-Lucien Sanchez

▶ **To cite this version:**

Jean-Lucien Sanchez. Dr Léon Collin, Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie un médecin au bagne 1906-1913 . Criminocorpus, revue hypermédia, 2016. halshs-01409077

HAL Id: halshs-01409077
https://shs.hal.science/halshs-01409077

Submitted on 12 Jan 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Criminocorpus
Revue d'Histoire de la justice, des crimes et des peines
2016

Dr Léon COLLIN, *Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie un médecin au bagne 1906-1913*

Préface de Jean-Marc DELPECH, Avant-propos de Philippe COLLIN, Paris, Éditions Libertalia, 2015, 339 p.

Jean-Lucien Sanchez

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/criminocorpus/3260
ISSN : 2108-6907

Éditeur
Criminocorpus

Ce document vous est offert par Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH)

Référence électronique
Jean-Lucien Sanchez, « Dr Léon COLLIN, *Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie un médecin au bagne 1906-1913* », *Criminocorpus* [En ligne], 2016, mis en ligne le 11 mai 2016, consulté le 12 janvier 2018. URL : http://journals.openedition.org/criminocorpus/3260

Ce document a été généré automatiquement le 12 janvier 2018.

Tous droits réservés

Dr Léon COLLIN, Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie un médecin au bagne 1906-1913

Préface de Jean-Marc DELPECH, Avant-propos de Philippe COLLIN, Paris, Éditions Libertalia, 2015, 339 p.

Jean-Lucien Sanchez

RÉFÉRENCE

Dr Léon COLLIN, *Des hommes et des bagnes. Guyane et Nouvelle-Calédonie un médecin au bagne 1906-1913*, Préface de Jean-Marc DELPECH, Avant-propos de Philippe COLLIN, Paris, Éditions Libertalia, 2015, 339 p.

1 Avec ce nouvel *opus*, les éditions Libertalia poursuivent la publication de récits sur le bagne colonial qu'elles ont débutée depuis 2009 avec la réédition des ouvrages des forçats Eugène Dieudonné et Paul Roussenq [1], qui a ainsi permis aux lecteurs de disposer de ces témoignages difficilement accessibles. Cette édition des carnets rédigés par le docteur Léon Collin, tirés de son expérience aux bagnes coloniaux de Guyane et de Nouvelle-Calédonie, est tout à fait remarquable. Il faut tout d'abord saluer la qualité du travail éditorial : il s'agit d'un très « beau livre », agrémenté de près de 143 photographies, pour la plupart totalement inédites (certaines ont été reproduites dans la presse à différentes époques). Il constitue un document qui contribuera à n'en pas douter à une meilleure compréhension de l'histoire des bagnes coloniaux. Cet ouvrage représente tout à la fois une source de première main pour les chercheurs et une saisissante plongée dans l'univers des bagnes coloniaux de Guyane et de Nouvelle-Calédonie pour un public plus large.

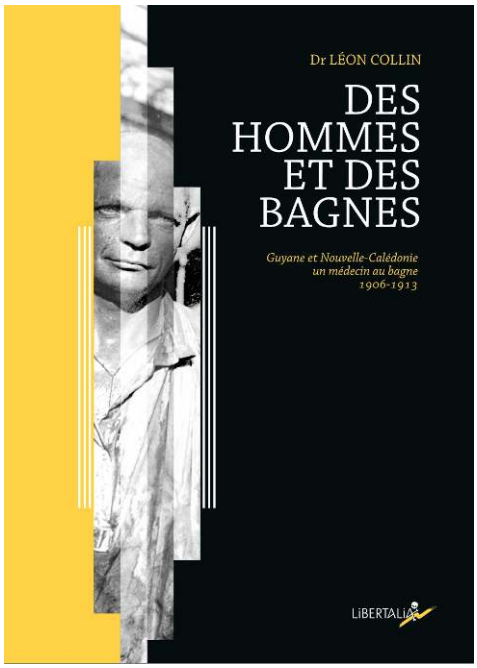

2 Comme l'indique l'éditeur sur son site, son intention initiale était de rééditer l'ouvrage du docteur Louis Rousseau, *Un médecin au bagne*, publié en 1930 chez A. Fleury (et nous espérons que cette volonté aboutisse). Mais dans l'intervalle, l'historien Jean-Marc Delpech, auteur d'une thèse sur le forçat Alexandre Marius Jacob[2] publiée chez ACL[3] et coanimateur des éditions de la Pigne, a soumis aux éditions Libertalia le manuscrit du docteur Louis Collin, qui a exercé de 1906 à 1913 dans les bagnes coloniaux de Guyane et de Nouvelle-Calédonie. Ce document constitué de deux carnets a été exhumé dans un grenier familial par Philippe Collin, le petit-fils de l'auteur. Conscient de la valeur historique et patrimoniale de cet ensemble, ce dernier a fait le nécessaire pour le sauvegarder et le rendre accessible : les plaques de verre originales sont désormais conservées au Musée Nicéphore Niépce à Chalon-sur-Saône, les documents écrits ont été déposés aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence (qui ont consacré une présentation de ce fonds sur leur site internet), aux Archives de Nouvelle-Calédonie à Nouméa et Criminocorpus dispose d'une collection numérique Léon Collin où figure les reproductions de l'intégralité des documents.

3 La préface rédigée par Jean-Marc Delpech[4] donne un éclairage complet sur la trajectoire de Léon Collin. Né en 1880, il fait le tour du monde après ses études de médecine et exerce au Tonkin, en Guyane, en Nouvelle-Calédonie, à Madagascar, en Annam, ... Durant son périple, outre l'exercice de la médecine, Collin effectue de nombreux clichés grâce à l'appareil photographique qu'il emporte avec lui au gré de ses postes. En ce qui concerne plus précisément la Guyane, le docteur embarque en 1906 à bord du *Loire*, le navire chargé du transport des forçats. Si l'on dispose de connaissances relativement précises sur les embarquements et les transports de bagnards grâce aux nombreux reportages et témoignages couvrant les départs depuis la citadelle de Saint-Martin-de-Ré[5], on dispose

en revanche de très peu d'informations sur ceux organisés depuis Alger. Car, en plus des bagnards métropolitains, le navire convoyeur effectuait de fréquents détours par Alger pour y récupérer des forçats condamnés par les tribunaux algériens. Le docteur Collin livre ainsi de précieux détails sur l'escale en rade d'Alger, notamment sur la présence d'embarcations remplies de proches venues saluer une dernière fois un fils, un frère, un père ... et que les matelots du bord devaient repousser à coups de gaffe (p. 50). L'ouvrage fourmille ainsi d'informations et d'anecdotes rapportées au fil des visites qu'effectue le docteur au sein du vaste archipel carcéral formé par les différents pénitenciers du bagne de Guyane (Cayenne, Îles du Salut, Saint-Laurent et Saint-Jean ainsi que leurs camps annexes, ...).

4 Mais outre ce témoignage décrivant au plus près les conditions de vie et de détention des forçats au bagne colonial de Guyane au début du XX^{e} siècle, l'approche de Collin emprunte également à l'ethnographie : son récit est émaillé de portraits de forçats qui ont pour beaucoup d'entre eux défrayé la chronique judiciaire. Il leur donne la parole et rapporte leurs propos, voire leurs écrits en publiant les poèmes très inspirés de certains d'entre eux. En complément et pour mieux situer ces biographies, le lecteur peut se reporter à un glossaire situé en fin d'ouvrage qui décline les trajectoires pénales des 74 forçats cités.

5 Le deuxième carnet de Léon Collin conduit le lecteur en Nouvelle-Calédonie, où le bagne est alors une institution vouée à disparaître par extinction depuis que le gouvernement a décidé en 1896 de ne plus y expédier de forçats (ils sont effectivement tous envoyés en Guyane à partir de cette date). Sur place, le docteur livre un récit très émouvant de ces pénitenciers en fin de carrière et de leurs derniers pensionnaires, attendant résignés le point final de cette lente agonie. Cette situation explique d'ailleurs pourquoi le premier cahier, celui consacré à la Guyane (intitulé *Quatre ans chez les forçats*, p. 27-175), est beaucoup plus volumineux que le second, consacré à la Nouvelle-Calédonie (intitulé *Fin de bagne en Nouvelle-Calédonie 1910-1913*, p. 177-249).

6 En parallèle, l'opinion que l'auteur se forge sur le bagne évolue au fur et à mesure de son récit. Les médecins coloniaux étaient traditionnellement plutôt critiques à l'endroit de l'administration pénitentiaire et du sort qu'elle infligeait aux forçats. Beaucoup étaient révoltés par la médiocrité des conditions sanitaires réservées par le bagne. Et le docteur Collin n'échappe pas à la règle. Mais ses critiques, à l'image de celles formulées par le reporter Albert au cours de l'enquête qu'il conduit au bagne de Guyane en 1923[6], ne le portent pas non plus jusqu'à militer pour l'abolition de cette institution. Ce qui ne l'empêche toutefois pas de dénoncer à de multiples reprises les injustices dont il est le témoin. Comme lors de son séjour au pénitencier des Îles du Salut, où il constate que les forçats les plus lourdement condamnés demeurent sur l'île Royale, qui forme le pénitencier le plus salubre de la colonie. Alors que ceux plus faiblement condamnés sont expédiés sur des pénitenciers et des camps continentaux beaucoup plus mortifères :

> « Cette sélection n'est-elle pas au détriment des petits criminels, de ceux dont la condamnation passa presque inaperçue ? Ces sujets de moindre importance, coupables de n'exciter ni curiosité ni intérêt, sont répartis dans les stations agricoles ou forestières des autres pénitenciers, tous plus insalubres. Là, la mortalité les fauchera, sans que cela tire à conséquences, puisque nul journaliste ne s'en occupera. Donc au risque de paraître subversif, nous pouvons dire qu'il y a souvent plus d'intérêt pour un mauvais sujet à commettre un beau crime que de s'exposer à être pris pour un méfait banal. [...] Sous prétexte d'éviter leur évasion, on se fait goberger sous le climat le plus sain de la Guyane, de misérables assassins,

> alors qu'on envoie dans les pénitenciers de Kourou et du Maroni, où sévissent avec intensité fièvres et dysenteries, les cambrioleurs et les voleurs vulgaires. Il serait plus rationnel, semble-t-il, de proportionner le châtiment à la gravité du crime. Mais, allez donc demander à la pénitentiaire d'être logique ! » (p. 79 et 86).

7 Sa visite de la réclusion cellulaire sur l'île Saint-Joseph l'amène à regretter ouvertement que la peine de mort ne soit pas directement appliquée plutôt que de soumettre les condamnés « à cet ensevelissement vivant » (p. 101). Et pourtant, même si le docteur réclame la peine de mort par « humanité pure » pour les réclusionnaires, il se demande quelques pages plus loin « comment j'ai pu m'empêcher de crier grâce » (p. 104) en assistant au sinistre spectacle d'une double exécution. Le docteur n'épargne aucun détail au lecteur de ce qui apparaît très certainement comme l'événement le plus terrible auquel il ait participé au cours de son séjour en Guyane. La dénonciation de l'injustice sociale dont sont si souvent victimes les forçats perce également à plusieurs reprises au cours de son récit, notamment lorsqu'il évoque le cas du forçat Jacques Viou, condamné à six ans de travaux forcés pour extorsion de fonds. Multirécidiviste de l'évasion, semi-paralytique et attendant que la mort l'emporte au camp pour impotents des Hattes, Collin indique à son encontre que « L'exemple de Viou montre, à qui connaît l'énorme difficulté d'une évasion des bagnes de Guyane, combien ces gens sont héroïques à leur manière, et comme ils auraient pu, bien dirigés, accomplir de grandes choses. » (p. 136). Tout comme le forçat François Bulté qui, bien que décrit comme une « sinistre brute », n'en demeure pas moins victime de sa trajectoire sociale, lui qui a été livré à lui-même dès l'enfance et pour lequel « nous sommes enclins à penser que cet homme, comme beaucoup de ceux que nous rencontrons ici à chaque pas, est peut-être encore victime de l'insuffisance de la protection de l'enfance. » (p. 141-142). Enfin, le récit guyanais s'achève par une visite du camp de Charvein, « l'enfer du bagne » destiné aux forçats incorrigibles, et qui laisse à l'auteur « une impression de terreur, inoubliable » (p. 175). Une photographie réalisée par Léon Collin et reproduite maintes fois (p. 165) montre des condamnés dénudés, en attente d'une visite médicale. Mais pour la première fois, et à l'inverse de ce que cette photographie a parfois pu générer en matière de commentaires, son auteur nous livre la réalité des faits exposés dont il a été le témoin :

> « Pour l'un d'eux, étendu au premier plan sur notre photographie, l'opération a semblé bien inutile, puisqu'il vient de succomber au moment même de notre arrivée. Deux autres, gisant plus en arrière, à demi nus, n'ont plus la force nécessaire pour se préserver des ardeurs du soleil. Ce sont des demi-cadavres. Tous les autres accroupis vers le fond, quoique squelettiques, grelottant de fièvre et se soutenant à peine, ont l'air indifférent des gens habitués à semblables visions, de gens faits à vivre avec la mort. » (p. 169).

8 Face à la brutalité de ce traitement et aux situations de détresse qu'il génère parmi les forçats qui en sont les victimes, Léon Collin dénonce « l'échec du système pénitentiaire colonial français » (p. 202) et prône un meilleur isolement des forçats entre eux (une des préconisations que formulera également Albert Londres dix ans plus tard) ainsi « que ceux qui assurent la direction du régime de nos bagnes s'assurent le concours de magistrats et de médecins et surtout se décident à parcourir les bagnes avant de les réglementer. » (p. 204). Cette volonté de dénoncer (et de réformer) ce système violent et absurde, Léon Collin l'exprime très clairement dans l'avant-propos qu'il consacre à son récit calédonien : « Le bagne, que nous esquissons dans ces notes, est sorti de sa grande période d'activité, qui en faisait pour le condamné une géhenne. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une retraite, un asile renfermant des êtres inertes, résignés, abêtis par l'âge et la somme des souffrances endurées. Il n'en offre pas moins tout l'intérêt d'un document, car

un jury qui condamne un homme aux travaux forcés ne saura jamais assez où il l'envoie » (p. 180). Ainsi, ces carnets sont empreints d'une dimension politique et d'une ambition : celle d'alerter sur les abus d'un système pénitentiaire colonial d'un archaïsme et d'une cruauté effroyables. Cet objectif se poursuit toujours de nos jours, et ce à près d'un siècle de distance, grâce à la mise à disposition auprès des lecteurs de ce désormais incontournable témoignage sur l'histoire des bagnes coloniaux de Guyane et de Nouvelle-Calédonie.

NOTES

1. Eugène Dieudonné, *La Vie des forçats*, Préface de Jean-Marc Rouillan, Illustrations de Thierry Guitard, Paris, Éditions Libertalia, 2014 [1930], 248 p. et Paul Roussenq, *L'Enfer du bagne*, Préface de Jean-Marc Delpech, Postface de Albert Londres, Illustrations de Laurent Maffre, Paris, Éditions Libertalia, 2009 [1957], 136 p.
2. Jean-Marc Delpech, *Parcours et réseaux d'un anarchiste, Alexandre Marius Jacob, 1879-1954*, Thèse de doctorat en histoire contemporaine sous la direction de François Roth, université de Nancy 2, 2006, 502 p.
3. Jean-Marc Delpech, *Alexandre Jacob l'honnête cambrioleur*, Lyon, ACL, 2008, 542 p.
4. Qui a également rédigé l'appareil de notes de l'ouvrage.
5. Sur ce sujet, voir également l'ouvrage de Franck Sénateur, Bernard Cognaud, Paul Mauro, *Martinière, le transport des forçats (1910-1955)*, Rennes, Marines Éditions, 2008, 127 p.
6. Albert Londres, *Au bagne*, Paris, Arléa, 2008 [1923], 215 p.

AUTEUR

JEAN-LUCIEN SANCHEZ

Jean-Lucien Sanchez, docteur en histoire de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, est l'auteur d'une thèse intitulée « La relégation des récidivistes en Guyane française. Les relégués au bagne colonial de Saint-Jean-du-Maroni, 1887-1953 » soutenue en 2009 sous la direction de Gérard Noiriel. Chargé d'études historiques au ministère de la Justice (DAP/PMJ5), il est responsable de la réalisation des expositions pour le CLAMOR et chercheur associé au CESDIP (UMR 8183). Il travaille sur l'histoire pénale et coloniale de la Troisième République, plus particulièrement sur les bagnes coloniaux de Guyane française. Jean-Lucien Sanchez est membre du comité de rédaction et chargé d'édition (expositions virtuelles) de Criminocorpus.